



Pour un retrait du projet de loi Travail et des droits nouveaux pour tous !

**Après le 9 mars, le 17 mars,
voilà le 24 mars**

pour préparer une journée massive de grève et de manifestation le 31 mars

La démarche unitaire et intergénérationnelle à laquelle participe la CGT, ainsi que les fortes mobilisations du 9 mars, le 17 mars ont mis la pression sur le gouvernement contraint à modifier certains articles de son projet de loi.

Ce rétropédalage du gouvernement est à mettre à l'actif de la mobilisation, des salariés, des jeunes.

Sauf que le réaménagement proposé n'est toujours pas acceptable. Pour la CGT, seul le retrait du projet de loi s'impose et des négociations sérieuses doivent s'ouvrir pour que les salariés et la jeunesse aient des droits nouveaux !

Dans ce contexte de régression sociale et de chômage persistant, il n'est pas recevable que seul le MEDEF ait une écoute attentive de la part du gouvernement !

Le chômage et la précarité sont la conséquence des politiques d'austérité, de reculs sociaux menées depuis des années, accentuées ces derniers temps !

- Les déséquilibres et inégalités de traitement sur les droits des salariés en fonction des entreprises ainsi que la remise en cause de la représentation syndicale est la philosophie générale de ce texte. A chaque entreprise son propre Code du Travail !
- Les licenciements seront facilités indépendamment de la réalité financière et économique des groupes internationaux. C'est la porte ouverte à la multiplication des licenciements boursiers.

La CGT porte des propositions concrètes pour un Code du Travail du 21ème siècle garant de nouveaux droits pour les salariés sécurisant notamment les parcours professionnels.

La CGT réaffirme qu'il faut :

- augmenter les salaires et pensions,
- développer l'emploi, améliorer les conditions de travail et construire des garanties collectives de haut niveau pour les salariés, précaires, jeunes et retraités, en taxant une partie des dividendes versés.

Plus de 70% des français rejettent ce projet de loi, c'est maintenant dans les entreprises et dans la rue que doivent se mobiliser massivement les différentes générations de salariés et de citoyens.

La cgt appelle les syndicats à se mobiliser massivement auprès des salariés pour construire avec eux leurs revendications, les déposer aux directions, cette lutte contre ce projet de loi travail doit être mis en lien avec les fortes attentes sociales qui s'expriment déjà sur les lieux de travail !

**Jeudi 24 mars 2016 : appel à manifester
et à la grève là où c'est décidé avec les salariés et manifestation
Rassemblement 12H30 place de la victoire puis manifestation
Qui marquera un arrêt Parvis des Droits de l'Homme en soutien à
notre camarade Alain Thomas qui passe de nouveau au tribunal
devant faire face à l'acharnement de la justice de classe et
patronal**